

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL
de la commune d' OLIVET



Nombre de conseillers

en exercice : **11**
de présents : **10**
de votants : **11**

Date de convocation

09/04/2024

Date d'affichage

19/04/2024

Le Maire de Olivet certifie que le compte-rendu de la présente délibération a été affiché à la Mairie, conformément aux articles 48 et 56 de la Loi du 5 avril 1984.

OBJET

**DCM N° 2024-19
DÉSIGNATION DÉLÉGUÉS
LA VOIX DE GARAGE**

Séance du 15 avril 2024

L'an deux mil vingt quatre, le quinze avril à 18 heures 30 minutes, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur MORAND Éric, Maire.

Présents : MORAND Eric, PIQUET Sarah, Frédéric BARDOLS, LORICHON Michel, CHABIRON-LAGADEC Stéphanie, MUREZ Stéphane, VEZY Sandrine, GAUDIN Patrice, LIGER Sylvie, BRETON Antoine,

Absent(s) excusé(s) :

Absents représentés :

Monsieur Jean ROGER donne pouvoir à Madame Sarah PIQUET.

Madame LIGER Sylvie a été nommée secrétaire de séance, conformément à l'article L2121-15 du code général des collectivités territoriales.

Le Conseil Municipal de la commune de OLIVET,

VU le code général des collectivités territoriales,
CONSIDÉRANT qu'il convient de désigner deux délégués de la commune,
CONSIDÉRANT que le conseil municipal doit procéder à la majorité absolue des suffrages à l'élection des délégués,

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, DÉSIGNE, comme délégués représentants de la commune d'OLIVET, à LA VOIX DE GARAGE,

Délégué 1 : Stéphane MUREZ

*domicilié 84 chemin de la Métaire, Olivet
st.murez@orange.fr*

Déléguée 2 : Sarah PIQUET

*domiciliée 339 chemin des Prés, Olivet
sarah.piquet@wanadoo.fr*

Fait et délibéré : les jour mois et an sus dits.

Pour extrait conforme.

**Le Maire,
Éric MORAND**

